

District de la Corrèze

Siège social :

35 Rue Léon Branchet
19100 BRIVE

Accueil :

Tél. : 05.55.17.74.00.
Fax : 05.55.17.74.09.

Site :

<http://foot19.fff.fr>

E-mail :

district@foot19.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Du Lundi . Mardi . Mercredi - Jeudi :
8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 18 H 00
Vendredi :
8 H 00 à 12 H 00 . 14 H 00 à 17 H 00
Samedi :
9 H 00 . 12 H 00

Agenda :



Sommaire

Infos.....p 1

La Vie du District ò ò ò ò ò ò ò ò 2

Procès verbaux ò ò ò ò p 3 à 7

Partenaires institutionnels ò p 8

Partenaires privés ò ... p 9 . 10 . 11 .
12 . 13 et 14.



L'Assemblée Générale du District de Football de la Corrèze s'est tenue le Dimanche 23 Juin 2019 dans la salle des Fêtes de Marcillac la Croisille en présence de plus, des clubs Corrèziens et des membres du Comité Directeur du District.

Mr Jean-Louis BACHELLERIE, Maire de Marcillac souhaitait la bienvenue à l'assistance et rappelait les origines du club de Marcillac/Clergoux avant de céder la parole à Mme Agnès AUDEGUIL, Conseillère Départementale et Maire- Adjoint de la commune de Marcillac. Mr Frédéric RATELADE, Président du club, excusé, était représenté par Lucas PAIRE, Membre du Bureau et Gérard LENOIR, Secrétaire Général du CDOS remplaçant le Président Jean-François TEYSSANDIER, retenu par d'autres obligations.

Le Président Jean-François BONNET évoquait le bilan de la saison écoulée et résumait les actions menées par toutes les Commissions. La réunion se déroulait ensuite suivant l'ordre du jour.

- Adoption du PV de l'AG Financière du 12 Janvier 2019 à Tulle
- Présentation du Budget Prévisionnel 2019/2020 . adopté
- Rapports d'activités Saison 2018/2019 . adoptés
- Examen des vœux : adopté
- Tirage au sort de clubs gagnants.

Avant de clôturer cette Assemblée Générale, Jean-François BONNET informait les personnes présentes que la prochaine et dernière Assemblée Générale de cette mandature aurait lieu le 16 Mai 2020. Il tenait à remercier la Municipalité pour la mise à disposition de la salle, les personnes présentes et tous les membres du club de Marcillac/Clergoux pour leur excellent accueil.



La belle histoire du Football Corrèzien et de ses Dirigeants

LES FEMMES ELUES AU COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT

- Mme Marinette MALAURIE : 1992 - 2000
- Mme Francine RAMISSE : 1994 - 2004
- Mme Madeleine FAYE : 2004 - 2012
- Mme Fanny CHAMINANT : 2008 - ò ò
- Mme Catherine GEOFFROY : 2012 - 2016
- Mme Sylvette GOUDOUNESQUE : 2012 - ò ò
- Mme Fabienne BLANCEY : 2012 - ò ò
- Mme Nadine BRAGA : 2016 - ò ò
- Mme Virginie ROULAUD : 2016 - ò ò



LE SERVICE ADMINISTRATIF (Secrétaires et Agent de Développement)

- Mme BOUAS : à partir de 1975
- Mme Nadine PESTOURIE : 1978 - 1981
- Mme Jacqueline BOSSIAN : 1980 - 2012
- Mme Marie-Hélène SEGUREL : 1986 - ò ò
- Mr Franck BESSE : 2012 - ò ò .



COMMISSION STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du 13 Juin 2019

Présents : Mrs LAFLAQUIERE Luc . JUGIE Christophe. LAVAL Jacques.

Assiste : Mr BESSE Franck.

Excusés : Mrs DUPUY Hervé . JAMALI Zak . LAURENT René . SALLES Guy.

Toutes les décisions publiées dans ce Procès-Verbal tiennent lieu de **NOTIFICATION OFFICIELLE AUX CLUBS ET AUX ARBITRES**.

Toutes les décisions sont susceptibles d'APPEL devant la Commission Départementale d'Appel du District de Football de la Corrèze, dans les conditions de délai (7 Jours à partir de la parution du Procès-Verbal) et conformément aux dispositions de l'Article 30 des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. Les droits d'examen (80 Euros) devront être joints.

1/ APPROBATION DU PV DU 13 JANVIER 2019 :

Le PV de la dernière réunion de la Commission Statut de l'Arbitrage est approuvé à l'unanimité.

2/ COURRIERS :

Mail de Mr HADDOU Kader

Demande à quitter l'AS USSAC pour raisons personnelles.

La Commission donne son accord.

Mr HADDOU Kader sera indépendant pendant 2 saisons . Article 33c (2019/2020 et 2020/2021).

De plus, il continuera à couvrir son club formateur de l'AS USSAC pendant ces deux saisons sous réserves d'accomplissement des obligations au niveau du nombre de rencontres à effectuer.

Mail de Mr BOUNOU Mohamadi

Demande à quitter l'AS MEYSSAC pour raisons personnelles.

La Commission donne son accord.

Mr BOUNOU Mohamadi sera indépendant pendant 2 saisons . Article 33c (2019/2020 et 2020/2021).

De plus, il continuera à couvrir son club formateur de l'AS MEYSSAC pendant ces deux saisons sous réserves d'accomplissement des obligations au niveau du nombre de rencontres à effectuer.

3/ CLUBS REGIONAUX :

La situation des clubs de Ligue est abordée.

La situation des clubs régionaux sera officiellement étudiée par la Commission Régionale du Statut de l'Arbitrage qui se réunit le Jeudi 20/06/2019 au Haillan.

Luc LAFLAQUIERE assistera à cette réunion.



4/ CLUBS DEPARTEMENTAUX :

La Commission procède à l'étude de la situation des clubs départementaux au 15 Juin 2019.

Le nombre de rencontres prévu à l'article 34 du Statut de l'Arbitrage est fixé à 16. Ce nombre est réduit à 6 rencontres pour les arbitres stagiaires nommés avant le 31 Janvier de la saison en cours.

LISTE DES CLUBS DÉPARTEMENTAUX DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORRÈZE EN INFRACTION AU 15 JUIN 2019

1^{ère} année d'infraction

Départemental 1

- **AMACS BRIVE** : manque 1 arbitre . Amende 120 " (déjà imputée au compte club)
- **FRJEP ST GERMAIN** : manque 2 arbitres . Amende 240 " (déjà imputée au compte club)
- **A ST HILAIRE/VENARSAL** : manque 1 arbitre (quota de matchs) . Amende 120 " (à percevoir)
- **AS LAGUENNE/STE FORT/LAG** : manque 1 arbitre . Amende 120 " (déjà imputée au compte club)
- **AS SEILHAC** : manque 1 arbitre . Amende 120 " (déjà imputée au compte club)

Départemental 2

- **CA CHAMBOULIVE** : manque 1 arbitre . Amende 50 " (déjà imputée au compte club)
- **AS TURCS D'USSEL** : manque 1 arbitre . Amende 50 " (déjà imputée au compte club)

Départemental 3

- **ENT DU PLATEAU** : manque 1 arbitre . Amende 50 " (déjà imputée au compte club)
- **ES SOURSAC** : manque 1 arbitre . Amende 50 " (déjà imputée au compte club)

2^{ème} année d'infraction

Départemental 1

- **AUVEZERE MAYNE FC** : manque 1 arbitre . Amende 240 " (déjà imputée au compte club)

Départemental 3

- **JS ROSIERS** : manque 1 arbitre . Amende 100 " (déjà imputée au compte club)



**LISTE DES CLUBS DÉPARTEMENTAUX DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORRÈZE
BÉNÉFICIAINT D'UN OU DEUX MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES
(Article 45 du Statut de l'Arbitrage)**

Demande du club (choix de l'équipe) à formuler auprès du District pour les clubs départementaux ou de la Ligue pour les clubs régionaux.

- **ASPO BRIVE** . 1 muté supplémentaire
- **ENT DES BARRAGES DE LA XAINTRIE** . 1 muté supplémentaire
- **ES USSAC** . 1 muté supplémentaire
- **ENT TROCHE/VIGEOIS** . 1 muté supplémentaire
- **RC ST EXUPERY** . 1 muté supplémentaire
- **AS MEYSSAC** . 1 muté supplémentaire

Fin de la réunion à 19 H 15.

Le Secrétaire de séance
J. LAVAL

Le Président de la Commission
L. LAFLAQUIERE





COMMISSION TECHNIQUE

Réunion du 20 Juin 2019

Présents : Mrs LENOIR Gérard . AUBRY Laurent . BROSSARD Stéphane . BRAMAT Antonin . LAROCHE Jérôme . VAILLANT Fabrice . BARON Jérôme . MORIN Lucas . LESCURAS Ludovic . ALVES Mathias . COELHO Olivier . BRANDY Yorick.

Excusés : Mrs BUISSON Laurent . BLAZART Rémi . ARTEIL Florent . SIMON Serge . MACHADO Philippe.

1/ SYNTHÈSE DES 3 DERNIÈRES SAISONS ET DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :

2016/2017 : réforme territoriale, nouvelle Ligue et réorganisation de la CTR.

En Corrèze : 1 CTR en partance sur CDFA.

2017/2018 : En attente d'une organisation et d'affectation de technicien dans les Districts.

En Corrèze : 1 CDFA et 1 adjoint embauché à mi-temps pour le District.

2018/2019 : mise en place de l'organigramme définitif et nomination.

En Corrèze : 1 CTD PPF et CTD DAP.

Constat : 2 saisons difficiles à gérer, manque de cadre technique et surcharge d'activités. Heureusement, implication des éducateurs cooptés de la Commission Technique et effort important du CDFA.

Dispositions pour la Saison 2019/2020 :

- Réunions de coordination techniques (techniciens, président de la Commission) hebdomadaires et mensuels avec le Président du District.
- Organisation Journées événementielles : cahier des charges.
- Relations avec les Commission Jeunes et Foot Diversifié (calendrier)
- Suivi administratif (fiches actions ..)

2/ BILAN ET PERSPECTIVES :

Foot Educatif (référent Y. BRANDY)

- Journée de Rentrée 2018/2019.
- U11 : 560 enfants ont pris part à la Journée de Rentrée le 15/09/2018.
- U9 : 540 enfants le 22/09/2018.
- U7 : 350 enfants
- U6/U10 filles : 50 filles ont participé à Varetz au rassemblement.

Programmation Journées de Rentrée le 2019/2020 :

- Le 14 Septembre 2019 : U10/U11
- Le 21 Septembre 2019 : U8/U9
- Le 28 Septembre 2019 : U6/U7 et EFF

**Bilan Challenge U11 . Challenge Futsal et Festival U13 :**

Vainqueur U11 : Lanteuil/St Hilaire/Beynat

Vainqueur U13 : AS St Pantaléon

Vainqueur U13F : AS St Pantaléon

Difficultés de mettre toutes les actions en place, manque de encadrement. Pour 2019/2020, ne pas programmer de matches de championnat chez les jeunes ou de plateaux.

Dates 2019/2020 :**Finale Départementale :**

U13 le 4 Avril 2020

U11 le 11 Avril 2020

U11 Futsal le 15 Mars 2020

Ecole à l'École Primaire :

Cycles Foot à l'École sur 17 classes.

Signature d'une convention District/USEP/Education Nationale sur le Département.

Labellisation Jeunes : 3 clubs dans la demande, 6 prévus en 2019/2020.

3/ PPF :**Formation . Détection Jeunes (réfèrent O. COELHO).**

1/3 de clubs représentés en formation. Beaucoup de nouveaux en U9/U11.

Stabilisation des certifications (6 au Lycée d'Objat, 22 en Stpas, 2 BMF, 1 BES).

Détections et Sélections :

Bilan des stages U13 : 4 joueurs au concours Pôle de Chateauroux, 1 à Talence.

U14F : 3 aux Espoirs du Foot U14.

U14G : Inter-Districts à Floirac.

U15G : 3 joueurs au Stage Régional.

U15F : 1 joueur en Sélection Régionale.

Projet PPF : Accompagner, améliorer et bonifier tous les niveaux.

Apport aux clubs : soirées techniciens animés par les techniciens du District.

Réunir les responsables techniques jeunes (RTJ).

Ouvrir les perfectionnements aux Educateurs.

Stages et Détections U13 . U14 . U15 à partir de Septembre.

*Le Président de la Commission Technique
G. LENOIR*



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



MALEMORT





PARTENAIRES PRIVES



17 Rue Denis Papin . B.P 135
19361 MALEMORT SUR CORREZE Cedex
Tél. : 05.55.92.17.40 . Fax : 05.55.92.04.95



SAS ASSIMON TP



PARTENAIRES PRIVES

**BAR-RESTAURANT
PENSION DE FAMILLE 3 SALLES
TRAITEUR
Chez "Gus et Olga"**




3, rue du Tir (face à la Giat)
19000 TULLE
Tél. 05 55 20 26 73
Fax : 05 55 20 26 73



Garage **POUJET**





PARTENAIRES PRIVES



<p>CONTANT ENTREPRISE S.A.S Z.I. du Verdier LUBERSAC ☎ 05.55.73.39.75 Fax 05.55.73.59.77</p>	<p>FORAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ RECHERCHE D'EAU ✓ GÉOTHERMIE ✓ DIRIGÉS
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ V.R.D. ADDUCTION EAU POTABLE ✓ RÉSEAU ÉLECTRIQUE ✓ ÉCLAIRAGE PUBLIC
<p>Site : www.contant.fr • Email : info@contant.fr</p>	



**COUVERTURE - ZINGUERIE
NEUF - RESTAURATION**
Ardoises - Tuiles - Lauzes

Henri LAVEAUX



"La Vedrenne Haute"
19360 COSNAC
Tél. 05 55 23 13 90
Fax 05 55 23 13 06



PARTENAIRES PRIVÉS



Intermarché
SUPER





PARTENAIRES PRIVES



VILELA ROMÉO

M-V CONSTRUCTION

La Rode
19270 USSAC
06.50.53.70.42
m-v-construction@orange.fr

SARL **AMBULANCES USSELLOISES - TAXI**
PARRAIN



61, av. Général Leclerc
19200 USSEL



Tél. 05 55 72 83 50





PARTENAIRES PRIVES

